



Faculté de Santé  
Publique

Département Du Travail Médico-  
Social  
*Spécifications du Programme (Program  
Specifications)*

Code: TMS – Annexe 1

Edition: 01

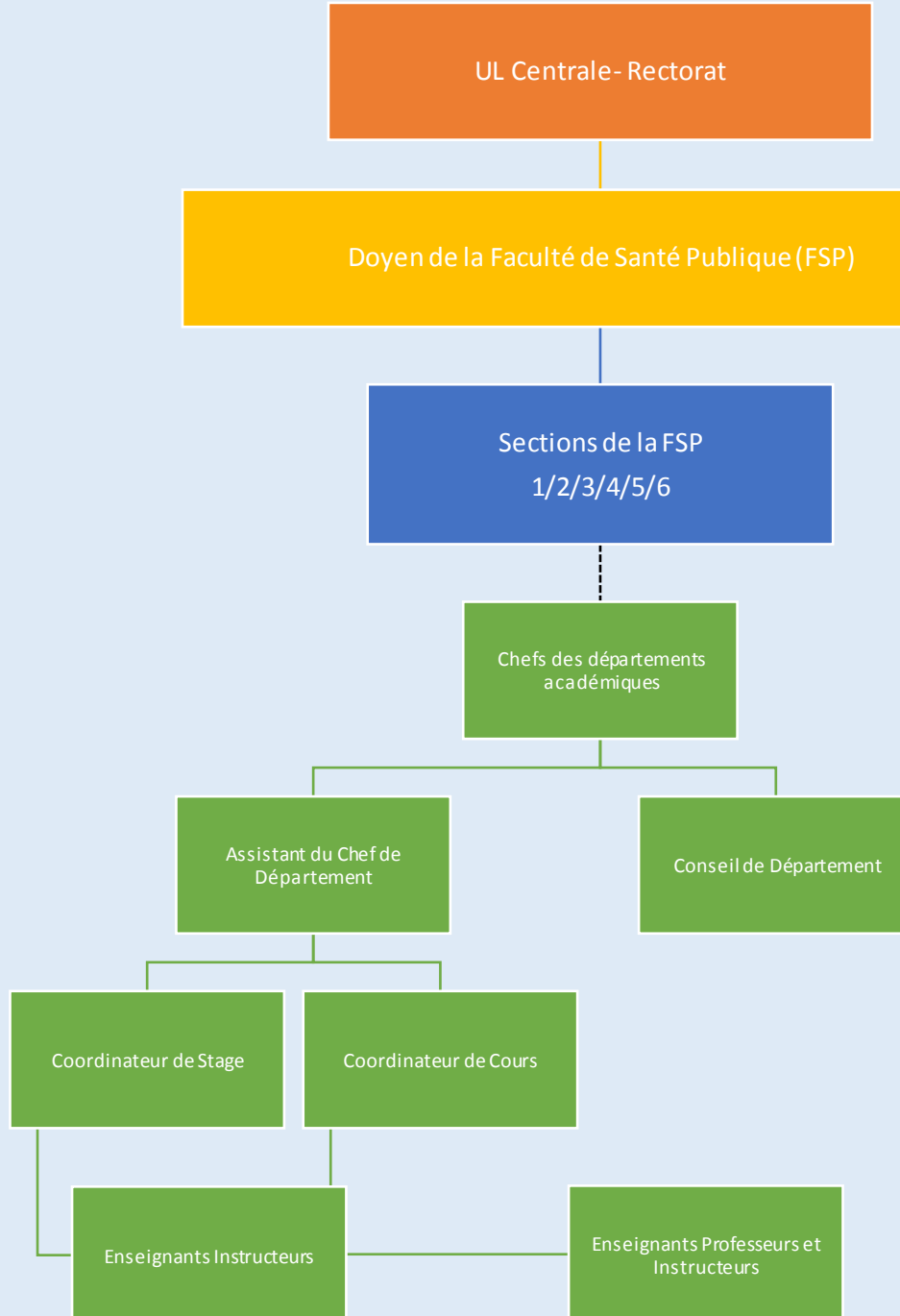
Date d'entrée en vigueur: Mai 2021

Date de la mise à jour:

Page 1 of 14

Département	Programme de premier cycle	Date	MAI 2021
		Responsable de la formation	Chef de département dans chaque section de la Faculté de Santé Publique

Insérez l'organigramme administratif du programme





Faculté de Santé  
Publique

Département Du Travail Médico-  
Social  
*Spécifications du Programme (Program  
Specifications)*

Code: TMS – Annexe 1

Edition: 01

Date d'entrée en vigueur: Mai 2021

Date de la mise à jour:

Page 2 of 14

A. Identification du programme et Information Générale				
1. Titre du programme	Travail Médico-Social		Code du programme	TRSO
2. Nombre total d'heures de crédit nécessaires pour terminer le programme	Cycle de 4 années – 240 crédits	Heures : 1080 MP + 1036 (Th) + 1200 (Stages) = 3316h Credits: 107 (MP) + 96 (Th) + 33 (stages) + 4 (Projet prof) = 240 crédits		
3.	Prix accordé à l'issue du programme			
	Licence spécialisée équivalent à un niveau de M1 en travail social			
4.	Occupations professionnelles (professions autorisées, le cas échéant) pour lesquelles les diplômés sont préparés. (S'il y a un point de sortie précoce du programme (par exemple, diplôme ou grade d'associé), inclure les professions ou professions à chaque point de sortie)			
	C'est une formation sur 4 années composée d'enseignement théorique et de stages de pratiques professionnelles concernant les interventions auprès de l'individu, de la famille, du groupe et de la communauté L'occupation professionnelle est le Travail médico-social, intervenant dans divers champs et problématiques: les milieux scolaires ; les milieux hospitaliers ; dans des ONG ; les centres polyvalents de services médico- sociaux ; les prisons, les tribunaux ; les centres de réadaptation; les foyers pour personnes âgées; les centres spécialisés pour les personnes ayant une déficience ; les services sociaux rattachés aux ministères ; les services sociaux des municipalités; les organismes communautaires...			
5. (a) Nouveau programme	LMD	Date de début prévue		
(b) Programme continu	Depuis 2010 le système LMD de crédits européens (ECTS).	Année du plus récent suivi/évaluation des grands programmes	NA	
6. Nom du Chef de département	Nom de l'assistant du chef de département			
Section I Rania Mansour (PhD Sociologie)	Fadia Kobeissy (Enseignante Professionnelle – Master en Travail Social)			
Section II Christiane Saliba (PhD Sociologie)	Myrna Dagher (Enseignante Professionnelle – Master en Travail Social)			
Section III Fouad Ziedeh (PhD Biostatistiques)	Siba Maraachli (Enseignante Professionnelle – Master en Travail Social)			
Section IV Toufic Abou Zeid (PhD Sociologie)	Roba Mounzer (Enseignante Professionnelle – Master en administration de l'éducation)			
Section V Nizar Osman (PhD Biologie)	Aline Khalil (Enseignante Professionnelle – Master en Travail Social)			
Section VI Ayman Bou Hamdan (PhD Droit international)	Mounib Al-Akoum ((Enseignant Professionnel – Master en Travail Social)			
7. Date d'approbation par l'organisme habilité/ partie responsable	Décret N° 3218/1986			
B. Contexte du Programme				
	1. Expliquez pourquoi le programme a été établi.			
	Le travail social comme profession s'emploie à promouvoir le changement social et la solution de problèmes individuels et sociaux de tous les jours. Les droits de la personne et la justice sociale sont des principes fondamentaux de l'action en travail social. Instaurer un programme de formation à l'échelle de l'Université nationale a permis un plus large éventail d'intervention dans la société libanaise. Le programme a été établi à la suite des besoins sociaux qui devenaient de plus en plus amples dans cette société nécessitant une intervention professionnelle, scientifique caractérisée par des valeurs éthiques claires et spécifiques. Le programme initial vise à former des travailleurs médico-sociaux ayant des connaissances et des compétences générales pour intervenir auprès des personnes, familles, petits groupes et collectivités ayant des problèmes diversifiés.			
	a. Résumer les raisons économiques, les raisons sociales ou culturelles, les développements technologiques, les développements des politiques nationales ou d'autres raisons.			



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les problèmes économiques ne cessent de s'aggraver dans le contexte Libanais, depuis la fin de la guerre. Chômage, orphelins et femmes veuves, incapacités, problèmes de santé mentale... sont à l'origine de ces problèmes. Les problèmes sociaux chevauchent avec la violence, les problèmes d'adaptation, l'injustice...</li> <li>• Le développement de politiques nationales pour répondre aux besoins sociaux et médico-sociaux, ne peuvent se traduire pratiquement que par l'implication des Travailleurs médico-sociaux, de la planification de ces politiques jusqu'à la réalisation et l'évaluation (les négociations possibles entre les parties concernées; les appuis de la population, des organismes communautaires, le développement de ces politiques se fait souvent suite à la mobilisation des personnes touchées par le problème, et en collaboration avec les organismes œuvrant dans la problématique où travaillent les travailleurs médico-sociaux). Les travailleurs médico-sociaux se trouvent dans différents organismes publics (Centre de développement communautaire du ministère des affaires sociales, hôpitaux publics, écoles publiques...)</li> </ul> <p>Face à l'incapacité de l'Etat de répondre aux besoins de la population, un grand nombre d'ONG décident de prendre la relève. Le travailleur social étant un acteur-clé dans ces organismes, la carence en travailleurs sociaux certifiés a permis à un grand nombre de personnes de jouer ce rôle auprès de la clientèle. Ce qui a créé un grand nombre de problèmes qui n'ont fait qu'accroître la dépendance et la stigmatisation.</p>
	<p>b. Expliquer la pertinence du programme par rapport à la mission et aux buts de l'établissement.</p>
	<p>Le programme de Travail médico-social, est pertinent avec la mission de la faculté de santé publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En formant des spécialistes dans les domaines du social, de la santé et de l'environnement.</li> <li>• En contribuant au développement des pratiques professionnelles, en coopérant et en coordonnant avec les institutions officielles et privées et avec les organismes médico-sociaux.</li> <li>• En sensibilisant les groupes sociaux aux connaissances en santé préventive, et en promouvant des comportements sanitaires et préventifs.</li> <li>• En poursuivant la recherche et la science à des niveaux plus élevés.</li> <li>• En menant des recherches théoriques et sur le terrain concernant l'étude des problèmes sociaux et en encourageant les membres du corps professoral et les étudiants diplômés à mener et publier ces recherches.</li> <li>• En assurant l'éducation théorique et pratique de ses étudiants tout en s'assurant de l'adoption de normes éthiques et d'éthique professionnelle.</li> <li>• En coopérant et consultant les administrations, institutions et organes publics et privés dans le but de rendre l'enseignement compatible avec les besoins réels du marché du travail et l'évolution de ces besoins, et de garantir des opportunités d'emploi aux diplômés.</li> <li>• En participant aux séminaires conférences scientifiques sur la santé communautaire, les questions sociales et environnementales.</li> <li>• En fournissant des consultations scientifiques et des études de terrain aux administrations et institutions publiques et privées, conformément à la réglementation applicable.</li> <li>• En offrant des cours de formation aux secteurs public et privé dans les domaines de la spécialisation du corps professoral et créer des centres d'incubation qui contribuent à trouver et à développer des institutions émergentes spécialisées dans les domaines sociaux.</li> </ul>
	<p>2. Relation (le cas échéant) avec d'autres programmes offerts par l'établissement / le collège / le département.</p>
<p>a. Ce programme offre-t-il des cours que les étudiants d'autres programmes sont obligés de suivre ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
	<p>Si oui, qu'a-t-on fait pour s'assurer que ces cours répondent aux besoins des étudiants des autres programmes ?</p>
	<p>Ces cours sont offerts aux étudiants des autres programmes séparément (pas avec les étudiants en travail médico-social), pour assurer l'atteinte de leurs objectifs d'apprentissage</p>
<p>b. Le programme exige-t-il que les étudiants suivent des cours enseignés par d'autres départements ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
	<p>Si oui, qu'a-t-on fait pour s'assurer que ces cours dans d'autres départements répondent aux besoins des étudiants de ce programme ?</p>
	<p>Oui, surtout les cours relatifs aux premiers soins, à la santé publique, la santé communautaire et la médecine sociale. Des réunions et des évaluations continues se font avec les enseignants de ces matières et avec les étudiants pour s'assurer que le contenu de ces cours coïncident avec nos objectifs de formation et pour les adapter aux compétences recherchées.</p>
<p>3. Les étudiants susceptibles d'être inscrits au programme ont-ils des besoins ou des caractéristiques particulières ? (Par exemple, étudiants du soir à temps partiel, handicaps physiques et académiques, compétences informatiques ou linguistiques limitées).</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vue que la formation est basée principalement sur la présence obligatoire des étudiants à 80 % des cours pour assurer une interaction dynamique et un apprentissage du savoir être et du savoir-faire et le savoir</li> </ul>



	<p>dire, nous n'avons pas de temps partiel et nous essayons d'appliquer le règlement de la présence sur tous les étudiants. Une toute petite marge d'exception est donnée au cas par cas pour des situations de maladies ou de contraintes personnelles ou familiales défendables.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les compétences linguistiques, dans certaines sections nous donnons la possibilité d'apprendre les matières en langue arabe pour ceux qui le désirent et cela nous permet de faire des orientations dépendamment des langues de préférence de chaque étudiant.</li> <li>• Sachant que les deux langues anglaises et françaises existent dans notre cursus de formation de 1<sup>ère</sup> année à raison de 60h pour chacune</li> <li>• Pour les compétences informatiques, nous donnons en 1<sup>ère</sup> année un cours d'informatique de base permettant à nos étudiants de développer cette compétence au fur et à mesure de son usage</li> </ul>						
	4. Quelles modifications ou services offrez-vous aux candidats ayant des besoins spécifiques ?						
	Les adaptations se font au cas par cas, mais jusqu'à maintenant nous n'avons pas reçu des candidats ayant des besoins spécifiques majeurs nécessitant des modifications radicales.						
	<b>C. Mission, buts et objectifs</b>						
1.	Énoncé de la mission du programme						
	Le département de Travail Médico-Social vise à former des intervenants professionnels, capables non seulement de comprendre et d'analyser les problématiques sociales, mais aussi de mettre en œuvre des mécanismes pour leur résolution. Sa mission est de contribuer au développement des connaissances et des pratiques d'intervention en travail social, et ce, pour le mieux-être de la personne au Liban et l'octroi des services de qualité. C'est une formation qui met l'accent non seulement sur la connaissance et la compréhension, mais aussi sur l'action. La formation se démarque par l'application des connaissances théoriques et pratiques pour analyser, planifier, réaliser et évaluer des interventions sociales auprès de la personne, la famille, du petit groupe et de la collectivité, en vue d'améliorer leur fonctionnement social.						
2.	Énumérer les buts du programme (par exemple, les initiatives à long terme et à grande échelle pour le programme, le cas échéant)						
	<p>Le programme de formation vise plusieurs buts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former des travailleurs sociaux professionnels polyvalents qui puissent intervenir dans les quatre méthodes d'intervention sociale : individuelle, familiale, auprès des groupes et communautaire.</li> <li>- Intégrer la théorie à la pratique, les théories apprises servent à mieux comprendre et perfectionner la pratique qui, à son tour, est source de connaissance.</li> <li>- Développer et maximiser les capacités des étudiants pour pouvoir utiliser et transférer leurs connaissances en situations diverses et complexes et assurer une fonction d'encadrement d'équipe et d'évaluation scientifique.</li> <li>- Saisir le contexte légal, culturel et politique qui influence la pratique du travail social au Liban.</li> <li>- Remplacer les personnes non-certifiées qui exercent le travail social au Liban par des professionnels-experts de haute qualité.</li> <li>- Se situer dans une perspective d'utilité sociale et maintenir un processus dynamique entre l'université et les milieux de travail qui sert, d'une part à enrichir la formation et d'autre part à favoriser le questionnement de la pratique, le questionnement de la formation, l'échange d'informations à propos des débats en cours, des recherches, des nouvelles orientations...</li> <li>- Favoriser le progrès et le professionnalisme du travail social au Liban en formant des experts qui puissent, à travers leur évaluation psychosociale et leur intervention sociale professionnelle, aider les personnes, les familles, les groupes ou les collectivités à rehausser leur niveau de fonctionnement social dans le but d'un changement, d'un meilleur développement et d'une meilleure intégration sociale.</li> </ul>						
3.	Énumérez les principaux objectifs du programme pour aider à réaliser la mission. Pour chaque objectif mesurable, décrire les indicateurs de performance mesurables à suivre et lister les principales stratégies adoptées pour atteindre les objectifs.						
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Objectifs mesurables</th> <th>Indicateurs de performance mesurables</th> <th>Stratégies</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquérir des connaissances et des compétences dans les quatre types d'intervention sociale</td> <td>Réussir les cours théoriques Réussir les stages pratiques</td> <td>Cours magistraux Travaux pratiques Travaux dirigés Intégrer la théorie à la pratique.</td> </tr> </tbody> </table>	Objectifs mesurables	Indicateurs de performance mesurables	Stratégies	Acquérir des connaissances et des compétences dans les quatre types d'intervention sociale	Réussir les cours théoriques Réussir les stages pratiques	Cours magistraux Travaux pratiques Travaux dirigés Intégrer la théorie à la pratique.
Objectifs mesurables	Indicateurs de performance mesurables	Stratégies					
Acquérir des connaissances et des compétences dans les quatre types d'intervention sociale	Réussir les cours théoriques Réussir les stages pratiques	Cours magistraux Travaux pratiques Travaux dirigés Intégrer la théorie à la pratique.					



Acquérir des compétences en situation de pratique dans divers champs d'intervention sociale	Taux de conformité avec la spécificité du programme	Encadrer les étudiants dans leur cheminement professionnel Superviser les stages Evaluation écrite et orale, formative et sommative
Effectuer, analyser et critiquer des expériences pratiques dans différentes méthodes d'intervention	Taux de conformité avec les spécificités des cours	
Acquérir des connaissances générales favorisant une analyse holistique de la situation	Taux de conformité avec les spécificités de l'expérience sur le terrain	
Saisir son identité professionnelle et agir avec professionnalisme selon la déontologie de la profession	Taux de rétention	
Collaborer avec des professionnels multidisciplinaires	Taux d'achèvement	

#### D. Structure et organisation du programme

1. Description du programme : Énumérez les cours du programme de base et au choix offerts chaque semestre de la première année à l'obtention du diplôme en utilisant le tableau ci-dessous du plan d'étude du programme d'études

#### Tableau du plan d'étude du curriculum

\* Prérequis - indiquez les numéros de code de cours requis avant de suivre ce cours.

Semestre #	Code du Cours	Titre du Cours	Obligatoire ou Optionnel	*Cours prérequis	*Cours corequis	Crédit Heures
S1	TRSO L1200	Travail social : Introduction	OB			3 -30
	TRSO L1201	Travail social personnel : Fondements	OB			4-40
	BIOL L1203	Connaissance du corps humain	OB			2-20
	PHAR L1200	Initiation à la Pharmacologie	OB			2-20
	MEFA L1200	Santé : mère et enfant	OB			2-20
	SACO L2200	Médecine sociale	OB			3-30
	SOCI L1200	Introduction à la sociologie	OB			2-20
	PSYL L1205	Psychologie du développement de la personnalité	OB			3-30
	TRSO L1202	Travail social : Visites documentaires 1, contact-action	OB			2-80
	TRSO L1203	Travail social : enfance	OP			2-20
	SCOU L2200	Secourisme	OP			2-30
	LGANL1200	Langue anglaise	OP			3-60
	INDO L1200	Techniques de l'expression orale et écrite	OP			2-20



Faculté de Santé  
Publique

**Département Du Travail Médico-  
Social**  
*Spécifications du Programme (Program  
Specifications)*

**Code: TMS – Annexe 1**

Edition: 01

Date d'entrée en vigueur: Mai 2021

Date de la mise à jour:

Page **6** of **14**

<b>S2</b>	TRSO L2204	Travail social personnel : Méthodologie d'intervention	OB		TRSO L2205	6-60	
	TRSO L2206	Travail social personnel : Analyse des pratiques	OB		TRSO L2204 TRSO L2205	2-20	
	NUTR L2200	Nutrition et Diététique	OB			2-20	
	SOCI L1201	Sociologie de la famille	OB			3-30	
	PSYL L2201	Psychologie de la famille	OB			2-20	
	DROI L0103	Droits de l'Homme	OB			3-36	
	SAPU L2200	Santé publique	OB			3-30	
	LGFR L1200	Langue française	OB			3-60	
	TRSO L2205	Travail social : Stage médical et personnel	OB		TRSO L2204 TRSO L2206	4-160	
	INFO L2200	Informatique	OP			2-40	
	TRSO L2202	Travail social : maladies chroniques	OP			2-20	
<b>S3</b>	DROI L3200	Droit : Statut personnel	OB			3-30	
	TRSO L2202	Travail social familial : Fondements	OB			4-40	
	TRSO L3208	Travail social : Développement personnel et professionnel	OB			2-20	
	TRSO L3203	Travail social : Déontologie et Ethique	OB			2-20	
	PSYC L3203	Psychiatrie	OB			3-30	
	SCSO L3200	Economie sociale et familiale	OB			2-20	
	SCSO L3201	Démographie	OB			2-20	
	TRSO L3207	Initiation à la recherche	OB			2-20	
		TRSO L3205	Travail Social : Formation et stage pour les activités de loisir	OB			2-80
		MEFA L4200	Gériatrie	OB			2-20
	TRSO L3206	Travail social : maltraitance	OB			2-20	
	PSYL L4200	Education sexuelle	OB			2-20	
	TRSO L3209	Travail social : protection juvénile	OP			2-20	
	TRSO L3210	Travail social : Relation intra-familiale	OP			2-20	
<b>S4</b>	TRSO L3200	Travail social de groupe : Fondements	OB			4-40	
	TRSO L3201	Travail social familial : Méthodologie de l'intervention	OB	TRSO L3200	TRSO L4206 TRSO L4207	6-60	
	TRSO L4206	Travail social familial : Analyse des pratiques	OB		TRSO L4207 TRSO L3201	4-40	
	POSO L4200	Politique sociale	OB			2-20	
	PSYL L3200	Psychopédagogie	OB			2-20	
	TRSO L4207	Travail social familial : Stage	OB		TRSO L3201 TRSO L4206	7-280	
	PSYL L4201	Psychologie de l'adaptation et de la déviance	OP			3-30	
	TRSO L4204	Travail social : toxicomanie et addiction	OP			2-20	



Faculté de Santé  
Publique

Département Du Travail Médico-  
Social  
*Spécifications du Programme (Program  
Specifications)*

Code: TMS – Annexe 1

Edition: 01

Date d'entrée en vigueur: Mai 2021

Date de la mise à jour:

Page 7 of 14

	TRSO L4208	Travail social : milieu scolaire	OP			2-20
S5	PSSO L4200	Dynamique des groupes	OB			2-30
	TRSO L5202	Travail social communautaire : Fondements	OB			4-40
	TRSO L4200	Travail social de groupe : Méthodologie de l'intervention	OB		TRSO L4201 TRSO L5201	6-60
	TRSO L4201	Travail social de groupe : Analyse des pratiques	OB		TRSO L4200 TRSO L5201	4-40
	DROI L5200	Droit du travail - Législations sociales et médicales - Organisations mondiales	OB			3-30
	TRSO L5201	Travail social de groupe : Stage	OB		TRSO L4200 TRSO L4201	7-280
	TRSO L5203	Travail social : Conscientisation et Alphabétisation	OP			2-20
	REPU L5200	Communication, Relations publiques et Mass médias	OP			2-20
	TRSO L5200	Travail social : Handicap	OP			2-20
	LIBRE					2
S6	STAT L5200	Statistiques descriptives	OB			3-30
	SOCI L6200	Société libanaise : aspects socioculturels	OB			3-30
	ENVI L6202	Développement durable	OB			2-20
	TRSO L6200	Travail social : bioéthique	OB			3-40
	TRSO L6201	Travail social : Séminaire I	OB			3-30
	TRSO L6202	Travail social : Diagnostic partenarial	OB		TRSO L6204	3-30
	TRSO L6203	Travail social : Administration sociale et Elaboration des projets	OB			3-30
	TRSO L6204	Travail social de diagnostic partenarial : Stage + Visites documentaires 2	OB		TRSO L6202	4-160
	TRSO L6205	Travail social : municipalité	OP			2-20
	TRSO L6206	Travail social : précarité	OP			2-20
	TRSO L6207	Travail Social : intervention interculturelle	OP			2-20
	TRSO L6208	Travail Social : Milieu carcéral	OP			2-20
		LIBRE				
S7	STAT L7200	Statistiques analytiques	OB			3-30
	REME L7202	Méthodologie générale de la recherche	OB			3-30
	TRSO L7200	Travail social : Intervention d'urgence	OB			2-20
	TRSO L7201	Travail social communautaire : Méthodologie de l'intervention	OB		TRSO S7202 TRSO S7203	6-60



	TRSO L7202	Travail social communautaire : Analyse des pratiques	OB		TRSO S7201 STGC S7203	4-40
	PSSO L7200	Psychologie sociale	OB			3-30
	TRSO L7203	Travail social communautaire : Stage	OB		TRSO S7202 TRSO S7201	7-280
	PSMO L1202	Atelier d'expression corporelle	OP			2-20
	DROI L7200	Droit pénal	OP			2-20
	TRSO L7204	Travail Social : Milieu hospitalier	OP			2-20
<b>S8</b>	TRSO L8200	Travail Social : approches intégrées	OB			3-30
	GEST L8200	Management, Comptabilité et gestion du budget	OB			2-20
	SACO L8200	Promotion de la santé	OB			3-30
	GEST L8201	Marketing social	OB			2-20
	TRSO L8201	Travail social : santé mentale	OB			3-30
	TRSO L8202	Travail Social : Déontologie et Identité Professionnelle	OB			3-30
	EDUC L8201	Stratégies d'enseignement	OB			3-30
	TRSO L8203	Travail social : médiation familiale	OB			3-30
	TRSO L8204	Travail social : Projet professionnel	OB			4
	MEDT L8200	Résolution des conflits	OP			2-20
	TRSO L8205	Travail social : bénévolat	OP			2-20
	TRSO L8206	Travail social : Citoyenneté et Démocratie	OP			2-20
	TRSO L8207	Travail social : vieillissement	OP			2-20
TRSO L8208	Travail Social : Séminaire II	OP			2-20	
2.	Expérience de terrain requise (le cas échéant) (par exemple, stage, programme coopératif, expérience de travail)					
a.	Brève description de l'activité d'expérience sur le terrain					
	<p>Les différents stages professionnels améliorent les habiletés de l'étudiant dans les 4 niveaux de l'intervention sociale, maximise leurs capacités de travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire, d'organiser, de dispenser et d'évaluer les services psycho-medio-sociaux requis à partir des connaissances et des compétences acquises.</p> <p>Cet apprentissage a lieu dans les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, les établissements de santé communautaire, les tribunaux, les institutions éducatives, les municipalités et les orphelinats ; sous la supervision de travailleurs sociaux professionnels et avec la coopération et l'aide de travailleurs sociaux- charges de stage nommés par l'université.</p> <p>Le choix du terrain de stage est fait par l'université et un accord de collaboration (oral ou écrit) est établi avant le début du stage. Les étudiants-stagiaires seront répartis sur les terrains de stage à raison de 1 ou 2 stagiaires par centre dépendamment de la capacité d'accueil de chaque centre.</p> <p>Le suivi du stage sera assuré par : un superviseur professionnel nommé par le terrain du stage (en général un travailleur social ou, le cas échéant, une infirmière ou le directeur du centre...) ; et d'un chargé de stage de l'université (travailleur social diplômé contractuel à temps plein ou à temps partiel).</p> <p>Avant le début du stage, une lettre de début du stage est envoyée à toutes les personnes concernées du terrain expliquant la date de début, de fin, les horaires et la méthode d'intervention cible (Annexe 1). De plus, un manuel de stage (Annexe 2) est envoyé pour le superviseur montrant les objectifs du stage, les modalités, les évaluations formatives et sommatives. L'étudiant-stagiaire reçoit aussi un manuel de stage de l'étudiant (annexe</p>					





Département Du Travail Médico-  
Social  
*Spécifications du Programme (Program  
Specifications)*

Code: TMS – Annexe 1

Edition: 01

Date d'entrée en vigueur: Mai 2021

Date de la mise à jour:

Page 9 of 14

	<p>3) lui expliquant les objectifs, les modalités, les étapes, les différents documents requis pour l'évaluation formative et sommative.</p> <p>Le dossier de stage : l'étudiant-stagiaire présente, tout au long du stage différents documents qui serviront à l'orientation du travail du stagiaire et à l'évaluation de l'intervention (note des travaux écrits) et ces documents sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- une fiche de stage journalière (Annexe 4)</li><li>- une fiche de groupe hebdomadaire (Annexe 5)</li><li>- un compte rendu des entrevues (Annexe 6)</li><li>- un plan d'action pour chaque famille suivie (Annexe 7)</li><li>- une fiche de visite documentaire (Annexe 8)</li><li>- un projet de stage présenté à la fin de l'étape d'observation et avant le début de l'intervention (Annexe 9)</li><li>- un rapport de stage présenté à la fin du stage (Annexe 10)</li></ul>
b.	<p>À quel(s) stade(s) du programme l'expérience de terrain se produit-elle ? (Par exemple, année, semestre)</p> <p>Le stage professionnel commence à la première année d'étude, au premier semestre.</p> <p>La formation comprend 33 crédits de stage et de visites documentaires repartis sur les 8 semestres comme suit :</p> <p>S1 : TS : Visites documentaires 1, contact – action : 2 crédits – 80h S2 : TS : stage médical et personnel: 4 crédits – 160h S3 : TS : Formation et Stage pour les activités de loisir (été) : 2 crédits – 80h S4 : TSF : Stage : 7 crédits – 240h S5 : TSG : Stage : 7 crédits – 240h S6 : TS de diagnostic partenarial : stage + visites documentaire 2 : 4 crédits – 160h S7 : TSC : Stage : 7 crédits – 240h</p>
c.	<p>Attribution de temps et arrangement de calendrier/horaire.</p> <p>Dépendamment des heures de stage par semestre, le stage est repartit sur 3 jours par semaine (Mardi, Mercredi et Jeudi) à raison de 7h/jour ; à partir de la troisième semaine du début du semestre et jusqu'à sa fin.</p>
d.	<p>Nombre d'heures de crédit (le cas échéant)</p> <p>10h de cours (MP ou Th) = 1 crédit 20h de TP = 1 crédit 40h de stage = 1 crédit</p>
	<p>3. Exigences du projet ou de la recherche (le cas échéant)</p> <p>TRSO L8208 TS : Projet professionnel (4 crédits)</p>
a.	<p>Brève description</p> <p>Le projet professionnel permet à l'étudiant d'approfondir une problématique, à partir de ses expériences de stage, dans tous ses aspects : personnes touchées, problèmes rencontrés, types et modèles d'intervention utilisés, ressources reliées à cette problématique, politiques sociales élaborées. Il lui permet ainsi de cerner une problématique dans son ensemble ainsi que ses intérêts personnels et les compétences professionnelles requises. Par conséquent, le projet contribue à la formation de l'étudiant à l'approche intégrée. L'étudiant aura à proposer un projet d'intervention, explicitant une compétence méthodologique, pertinente et cohérente en rapport avec la problématique identifiée et les caractéristiques de la population-cible.</p>
b.	<p>Énumérez les principaux résultats d'apprentissage attendus du projet ou de la tâche de recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Elaborer les différents éléments d'une problématique en lien avec la profession du travail social</li><li>- Être capable d'appliquer les étapes de la recherche (surtout qualitative) en sciences sociales</li><li>- Être capable de contribuer au développement de la recherche en travail social</li></ul>
c.	<p>À quel(s) stade(s) du programme le projet ou la recherche est-il entrepris ? (par exemple, niveau)</p> <p>Le projet professionnel est entrepris à la 4<sup>ème</sup> année universitaire (S8)</p>
d.	<p>Nombre d'heures de crédit (le cas échéant)</p> <p>4 crédits</p>
e.	<p>Description des mécanismes de conseil et de soutien académiques fournis aux étudiants pour mener à bien le projet.</p> <p>La formation comprend 2 cours de méthodologie de recherche :</p> <p>1- TRSO L3207 Initiation à la recherche (L2S3) 2 crédits – 20h</p>



Ce cours permet à l'étudiant de comprendre le processus de la recherche en sciences sociales et la présentation matérielle d'un écrit scientifique. Il permet également de développer chez lui les habiletés nécessaires à la réalisation d'une recension des écrits.

2- REME L7202 Méthodologie générale de la recherche (L4S7) 3 crédits -30h

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir la compréhension du processus de la recherche, de développer chez lui des habiletés sur le plan de l'utilisation et de la critique de travaux de recherche. Il permet également d'outiller l'étudiant à approfondir, sur le plan scientifique, une problématique sociale dans une perspective d'intervention.

De plus, les étudiants (S8) bénéficient d'un accompagnement professionnel durant les différentes étapes d'exécution de leur projet professionnel. Durant ce suivi, un enseignant professionnel encadre l'étudiant pour le guider dans le choix de la problématique, la détermination de la population cible, le choix des références scientifiques fiables. L'encadreur corrige, oriente, facilite, propose, conseille l'étudiant pour qu'il puisse rédiger un projet professionnel soutenable.

f. Description des procédures d'évaluation (y compris le mécanisme de vérification des normes)

La note des projets professionnels sera divisée en 3 parties : la note de l'accompagnateur, la note du document écrit et la note de la présentation orale.

Au cas où le projet est effectué par plus qu'un étudiant ; la note de l'accompagnateur et celle de la présentation orale peuvent être individualisées alors que celle du document écrit sera la même pour tout le groupe.

La note du document écrit sera donnée par l'accompagnateur et les deux examinateurs. La note de la présentation orale sera donnée par tous les membres du jury.

I- Note de l'accompagnateur : (20%)

- Présence et participation aux rencontres d'accompagnement.
- Pertinence du sujet de l'étude.
- Choix des articles.
- La méthode de collecte des données (guide d'entrevue, focus groupe, questionnaire...)
- Le choix des ressources.
- Remise des travaux à temps.
- Correction suivant les consignes de l'accompagnateur.

II- Note du document écrit : (60%) (FICHE DE CORRECTION)

- La forme du document : écriture, pagination, plan, lexique, phrase correctes, expressions claires, bibliographie.
- Le contenu du document :
  1. Présentation du sujet et justification du choix
  2. La revue de littérature
  3. Le modèle d'intervention
  4. La formulation de la problématique.
  5. La présentation des résultats.
  6. L'analyse des résultats.
  7. La proposition du projet.

III- Note de la présentation orale : (20%)

- Supports audio-visuels
- Cohérence
- Bonne explication
- Originalité et créativité
- Bonne présentation orale
- Répartition du travail entre les différents membres du groupe.
- Réponse aux questions



	<p>Résultats d'apprentissage dans les domaines de l'apprentissage, des méthodes d'évaluation et de la stratégie d'enseignement</p> <p>Les résultats d'apprentissage du programme, les méthodes d'évaluation et la stratégie d'enseignement fonctionnent ensemble et sont harmonisés. Ils sont réunis en une seule unité cohérente qui articule collectivement un accord cohérent entre l'apprentissage et l'enseignement des étudiants.</p> <p>Le <i>Cadre national des certifications</i> (National Qualification Framework) (NQF) propose trois domaines d'apprentissage. Des résultats d'apprentissage sont nécessaires dans ces trois domaines.</p> <p>Dans le tableau ci-dessous se trouvent les cinq domaines d'apprentissage NQF, numérotés dans la colonne de gauche.</p> <p><b>Tout d'abord</b>, insérez les résultats d'apprentissage appropriés et mesurables requis dans chacun des domaines d'apprentissage.</p> <p><b>Deuxièmement</b>, insérez des stratégies d'enseignement de soutien qui correspondent et s'alignent sur les méthodes d'évaluation et les résultats d'apprentissage attendus.</p> <p><b>Troisièmement</b>, insérez des méthodes d'évaluation appropriées qui mesurent et évaluent avec précision les résultats d'apprentissage. Les résultats d'apprentissage, la méthode d'évaluation et la stratégie d'enseignement de chaque programme doivent raisonnablement s'intégrer et s'enchaîner en tant que processus d'apprentissage et d'enseignement intégré.</p> <p>Teaching strategy ought to reasonably fit and flow together as an integrated learning and teaching process.</p>		
	<b>NQF Domaines d'apprentissage et résultats d'apprentissage</b>	<b>Stratégies d'enseignement</b>	<b>Méthodes d'évaluation</b>
01	<b>Connaissance/Savoir</b>		
1.1	<b>Maitriser les fondements théoriques et méthodologiques de l'intervention en travail social selon les quatre niveaux : individuelle, familiale, auprès des groupes et communautaire.</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Cours magistraux</li> <li>2. Applications pratiques.</li> <li>3. Discussions en petits groupes.</li> <li>4. Rédaction de rapports.</li> <li>5. Préparation d'articles de recherche.</li> <li>6. Lectures à l'appui.</li> <li>7. Devoirs individuels et collectifs.</li> <li>8. Auto-apprentissage.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tests/ CP et CF</li> <li>2. Assiduité et participation aux cours</li> <li>3. Discussions.</li> <li>4. Devoirs.</li> <li>5. Fiche d'évaluation de présentation orale ou écrite.</li> <li>6. Évaluation des tâches individuelles et collectives (Recherche - devoirs - rapports).</li> </ol>
1.2	<b>Développer et maximiser les compétences des étudiants pour pouvoir utiliser et transférer leurs connaissances en situations de pratiques professionnelles diverses et complexes.</b>		
1.3	<b>Acquérir une compréhension multidisciplinaire des problématiques sociales imposant des connaissances médicales, socio-économiques, psychosociale et juridiques.</b>		
1.4	<b>Acquérir une capacité d'analyse éthique, critique et réflexive des problématiques et des pratiques dans une finalité de changement, de développement, de protection, de prévention, d'aide ou d'accompagnement et de réinsertion sociale quel que soit le niveau d'intervention sociale appliqué</b>		
02	<b>Savoir-Faire</b>		
2.1	<b>Développer, à travers les différents stages de la formation, les compétences et les capacités</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Cours magistraux</li> <li>2. Discussion de groupe.</li> <li>3. Jeux de rôle</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assiduité et participation aux cours.</li> </ol>



	<b>d'interventions méthodologiques pertinentes selon les missions des institutions sociales et selon les spécificités de leurs usagers.</b>	4. Rapports individuels des étudiants. 5. Devoirs 6. Recherche de bibliothèque sur certains sujets. 7. Mise en situation pratique 8. Résolution de problèmes. 9. Études de cas. 10. Faire des affiches par les étudiants. 11. Utilisation de la technologie et des ressources pédagogiques 12. Discussion de vidéos 13. Critique d'articles empiriques 14. Stages professionnels		2. Tests 3. Examen partiel 4. Examen Final 5. Evaluation orale 6. Evaluation des travaux pratiques et des devoirs 7. Auto-évaluations 8. Journal de bord 9. Comptes-rendus 10. Supervision des stages 11. Evaluation formative 12. Projet de stage 13. Rapport de stage 14. Documents de stage variés
2.2	<b>Développer les capacités d'expression écrites et orales, l'utilisation des données probantes, les capacités d'organisation et d'élaboration de projets nécessaires à l'exercice de la profession</b>			
03	<b>Savoir-Être</b>			
3.1	<b>Construire une identité professionnelle autonome et acquérir un comportement éthique adapté à l'exercice de la profession.</b>	1. Rédaction des projets et rapports de stage 2. Préparation du projet professionnel 3. Stages professionnels. 4. Séminaires.		1. Évaluation orale 2. Fiche d'évaluation du superviseur 3. Fiche d'évaluation des rapports et des documents de recherche.
3.2	<b>Appliquer les compétences et les habiletés de base relatives à l'exercice de la profession</b>	5. Devoirs collectifs et individuels. 6. Etudes de cas. 7. Exercices de résolutions de dilemmes éthiques 8. Partage d'expériences 9. Conférences		4. Évaluer les devoirs individuels et collectifs. 5. Tests et examens écrits. 5. Évaluation des discussions de groupe et des séminaires. 6. Évaluation des études de cas.
5.	<b>Conditions d'admission pour le programme</b>			
	Admission sur concours d'entrée à la faculté de Santé Publique de l'Université Libanaise sous condition d'avoir réussi l'examen officiel du diplôme de baccalauréat d'état libanais (ou son équivalent, le cas échéant) délivré à la fin des études secondaires des lycées agréés par le ministère de l'éducation nationale au Liban.			
6.	<b>Conditions de présence et d'achèvement</b>			
	La présence est obligatoire pour tous les cours du département de travail médico-social. L'étudiant a droit à 20% d'absence justifiée dans les cours théoriques ou professionnels. Cependant toute absence aux stages doit être récupérée avant la fin du stage.			



	<p>Selon le nombre de crédits pour chaque cours : l'évaluation est divisée comme suit :</p> <p>Cours de 2 à 3 crédits Présence et assiduité aux cours (5% de la note finale) Quiz/projet (15% de la note finale) Examen écrit final – d'une durée de 1h (80% de la note finale)</p> <p>Cours de 4 crédits ou plus Présence et assiduité aux cours (5% de la note finale) Quiz/projet (15% de la note finale) Examen écrit partiel – d'une durée de 1h (20% de la note finale) Examen écrit final – d'une durée de 1h30 (60% de la note finale)</p> <p>Deux sessions d'examens finaux sont programmées à la fin de chaque semestre. Dans ces deux sessions : Le cours est validé si la note finale est supérieure ou égale à 50/100 quelle que soit la moyenne générale du semestre. Les notes comprises entre 40 et 50 seront validées si la moyenne générale est supérieure ou égale à 60/100. Le cours est échoué si la note est inférieure à 40/100 quelle que soit la moyenne générale du semestre.</p>
	<b>E. Règlement sur l'évaluation des étudiants et la vérification des normes</b>
	<p>Quels processus seront utilisés pour vérifier les normes de rendement (par exemple, vérifier la notation d'échantillons de tests ou de travaux ? Évaluation indépendante par le corps professoral d'un autre établissement) (les processus peuvent varier pour différents cours ou domaines d'apprentissage.)</p>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• La note finale attribuée à chaque cours théorique dans lequel l'étudiant passe un examen écrit à la fin du semestre se compose d'un total comprenant : la note d'évaluation continue de 20 à 40% et la note à l'examen final de 60 à 80% note finale du cours. Dans l'évaluation continue des cours théoriques, diverses méthodes d'évaluation sont utilisées, y compris la participation et les tests écrits, la préparation de rapports et de recherches, l'examen partiel ou les travaux pratiques.</li><li>• La note finale attribuée aux stages se compose des notes totales des activités et des tests que l'étudiant entreprend au cours du semestre et est la suivante : 10% de participation étudiante, 30% de rapport hebdomadaire, 20% d'examen écrit final et 40% d'examen final pratique. Sachant que cette note est accordée par les superviseurs qui encadrent les stages, dans les lieux de pratique.</li><li>• L'étudiant a le droit de soumettre une demande pour vérifier qu'il n'y a pas d'erreur matérielle dans la note d'un cours dans un délai maximum de trois jours à compter de la date d'annonce du résultat de ce cours. Le concours des étudiants est audité par le comité d'examen du concours sous la supervision du chef du département. S'il apparaît qu'il y a une erreur matérielle, le score sera modifié par consensus des participants.</li><li>• Les épreuves d'évaluation sont corrigées par l'enseignant du cours, et une autre personne du corps professoral appartenant à la même discipline, ou discipline convergente, et de la faculté. L'ouverture des fascicules et l'annonce des noms des étudiants auront lieu après les deux corrections.</li></ul>
<b>A.</b>	<b>Administration et soutien aux étudiants</b>
	1. Conseil académique des étudiants
	Décrire les arrangements pour l'orientation académique et de conseil pour les étudiants, y compris les horaires des heures de bureau du corps professoral et des conseils sur la planification des programmes, la sélection des sujets et la planification de carrière (qui pourrait être disponible au niveau collégial).
	La responsabilité des différents semestres est attribuée aux professionnelles en travail social ce qui leur permet de suivre les étudiants non uniquement au niveau des cours professionnels et des stages mais également au niveau de toutes les matières enseignées, ce suivi est régulier et permet à l'étudiant grâce à un tutorat direct, de choisir les cours auxquels il va s'inscrire, et de suspendre d'autres cours. Des rencontres individuelles et collectives se font également à la fin de la formation par les différents responsables de semestres pour orienter les étudiants dans le choix de carrière.
	2. Appels des étudiants
	Joindre les règlements pour les appels des étudiants sur des questions académiques, y compris les processus d'examen de ces appels.
	Les plaintes des étudiants sont transmises au comité de la qualité ou aux responsables au département (professionnels responsables du pilotage des semestres, et chef du département) qui cherche soit à les résoudre, soit à les soulever au directeur de la section pour qu'il prenne des mesures, et dans certains cas, la plainte peut être adressée au doyen de la faculté.



Faculté de Santé  
Publique

Département Du Travail Médico-  
Social  
*Spécifications du Programme (Program  
Specifications)*

**Code: TMS – Annexe 1**

Edition: 01

Date d'entrée en vigueur: Mai 2021

Date de la mise à jour:

Page **14** of **14**